

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 2 novembre 2020 à 19H30 mn

Affiché le 28 octobre 2020

Le Maire : J.DALLET



Du fait de l'état d'urgence sanitaire, les mesures barrières et règles de distanciation s'appliqueront aux membres du Conseil municipal comme au public présent durant toute la séance. Le port du masque est obligatoire pour tous. L'accueil du public sera autorisé dans la limite de la capacité d'accueil de la salle et du respect des règles de distanciation.

ORDRE DU JOUR

19H30/20H : Présentation du projet de station d'épuration

Finances – Administration Générale – Personnel

Décisions modificatives budgétaires budget général
Tarifs municipaux 2021
Plan Communal de Sauvegarde (présentation et mise à jour)
Règlement intérieur du conseil municipal
Prime COVID

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Ecoles publiques (participations Chavagnes et Saint-Fulgent)
Compte-rendu commission
Locatifs Compagnie du Logement (point)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés depuis le conseil d'octobre)
Local de service (résultat de la consultation et décisions)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Présentation du Conseil Municipal Jeunes et de ses actions
Anim'Jeunes (réunion programme des activités 2021)
Compte-rendu de commission

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Bulletin (présentation)

Voirie et chemins ruraux

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation du conseil
Calendrier des réunions